



COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL
PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL
COMITÉ PERMANENTE INTER-ESTADOS DE LUTA CONTRA A SECA NO SAHEL
اللجنة الدائمة المشتركة لمحاربة التصحر في الساحل



« 50 ans d'engagement au service des populations sahéliennes et ouest-africaines »

Institut du Sahel

Projet de recherche et innovation pour des systèmes agro-pastoraux productifs,
résilients et sains en Afrique de l'ouest (PRISMA)

**RELANCE – Avis à manifestation d'intérêt pour le recrutement
d'un consultant national chargé de la capitalisation des bonnes
pratiques et initiatives de restauration, de gestion et d'alternatives
à l'exploitation des ressources pastorales au Niger**



1 A propos de l'Institut du Sahel (INSAH)

L'Institut du Sahel (INSAH) est une institution spécialisée du Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le sahel (CILSS) créée en 1976. Il a son siège à Bamako au Mali et intervient dans les 13 Etats membres du CILSS et les pays de la CEDEAO. Le mandat qui guide l'action De l'INSAH est de « favoriser et faciliter les échanges entre les systèmes nationaux qui interviennent dans le domaine de la recherche (agricole et population - développement) pour impulser une dynamique de coopération et proposer des actions catalytiques soutenant une agriculture productive et une meilleure gestion des ressources naturelles en vue de créer les conditions d'une production durable et compétitive ».

L'INSAH est un outil de coopération régionale qui a pour fonctions de coordonner, d'harmoniser et de promouvoir les actions de recherche et de formation continue des États membres du CILSS dans les domaines. L'INSAH intervient dans les domaines de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, des transferts de technologies, de la gestion des ressources naturelles, de l'environnement, des changements climatiques, des pesticides, de la protection des végétaux, des réglementations sur les intrants agricoles et biotechnologies, de population et développement, du dividende démographique et politiques de population, du genre et de l'autonomisation des femmes et des jeunes, et de l'information scientifique et technique et enfin dans le domaine du commerce et de la dynamique des marchés.

2 Contexte

L'Institut du Sahel (INSAH) et l'Agence Belge de développement (Enabel) Niger ont signé une convention de subside pour la mise en œuvre de l'étude de capitalisation des initiatives de restauration, de gestion et d'alternatives à l'exploitation des ressources pastorales au Mali, Niger et Burkina Faso Cette étude entre dans le cadre de l'exécution du Projet de recherche et innovation pour des systèmes agro-pastoraux productifs, résilients et sains en Afrique de l'ouest (PRISMA). PRISMA financé par l'Union Européenne et mise en œuvre par 3 agences : AECID (Espagne), LuxDev (Luxembourg) et Enabel (Belgique) pour une durée de 4 ans. L'étude fait partie de l'objectif spécifique 1 du projet qui vise à l'atteinte des conditions nécessaires pour une identification, capitalisation, et mise à l'échelle de bonnes pratiques existantes et innovantes de gestion des ressources pastorales durables, apaisés et efficaces. De façon spécifique, l'étude vise à promouvoir des pratiques de gestion durable capables de s'adapter au changement climatique, testées par la recherche et connues par les acteurs techniques et sociaux. Les résultats attendus sont les suivants :

- **Résultat 1** : Les conditions nécessaires pour une mise à échelle des bonnes pratiques existantes et innovations de gestion durable, apaisée et efficace des ressources pastorales, sont identifiées et capitalisées.
- **Résultat 2** : Des outils d'aide à la décision sont élaborés à partir des résultats de la recherche, concernant l'amélioration de la gestion des pâturages et l'adaptation au changement climatique.

3 Justification

Dans les trois pays d'intervention de PRISMA (Mali, Niger, Burkina Faso), les systèmes pastoraux sont confrontés à des mutations rapides de leur environnement. De grands changements socio-économiques, agro-écologiques et institutionnels tels que la croissance démographique, le changement climatique, l'internationalisation des marchés, l'évolution de la demande en produits animaux, la décentralisation et le désengagement de l'État, bouleversent le contexte dans lequel les sociétés pastorales opèrent. L'exacerbation actuelle des problèmes sociaux et environnementaux liés au changement climatique qui se manifeste dans la région du Sahel par des sécheresses récurrentes, des inondations et la dégradation du couvert végétal (ligneux et herbacé) affecte significativement les espaces pastoraux (dégradation de la couverture végétale et perte de la biodiversité, dégradation des

sols, feux de brousses) et la disponibilité régulière des ressources pastorales (difficulté de gestion et d'accès à l'eau, perte de la disponibilité du fourrage et des ressources naturelles). De plus, l'augmentation du cheptel, l'extension des surfaces cultivées, l'insécurité foncière et la faible gouvernance des terres couplées aux défis sécuritaires majeurs actuels ont entraîné une modification du rapport entre systèmes agropastoraux et pastoraux et entravent l'accès aux pâturages. Le nombre et la gravité des conflits autour de l'utilisation des ressources naturelles et de la mobilité des troupeaux ont augmenté. Ces évolutions compromettent la résilience des écosystèmes et des sociétés qui en dépendent.

Face à ces contraintes, de nombreuses initiatives ont été mises en œuvre par divers acteurs (ONG, organisations pastorales, projet/programme, service technique) dans le but de protéger les ressources pastorales. Parmi ces initiatives, certaines ont eu des résultats forts appréciables même si les constats des experts et des organisations pastorales ont démontré que des défis persistent. Ces défis sont liés à :

- i) manque de mise à l'échelle des bonnes pratiques de gestion et de valorisation des pâturages,
- ii) la faible durabilité des accords locaux de gestion des pâturages qui fragilise la coexistence des pasteurs et des agriculteurs et
- iii) l'impact réduit des bonnes pratiques avérées sur les politiques publiques, que ce soit au niveau local.

En d'autres termes, bien que des initiatives aient été développées et certaines aient été considérées comme des réussites, ces dernières n'ont pas toujours été documentées et analysées de manière systématiques afin d'expliquer leurs facteurs de succès. Il est donc indispensable de capitaliser sur les bonnes initiatives de gestion pastorale afin d'améliorer les stratégies des pasteurs et agro-pasteurs à travers des innovations tant techniques, économiques, sociales que politiques facilitant la disponibilité et l'accès aux ressources pastorales.

PRISMA envisage de capitaliser sur ces initiatives à travers une étude qui vise à identifier les conditions nécessaires pour :

- Assurer une gestion durable, apaisée et efficace des terres ;
- Promouvoir et assurer l'accès des femmes et jeunes aux terres pastorales ;
- Mettre à l'échelle et répliquer des solutions innovantes en milieu (agro)pastorale ;
- Suivre, mesurer et évaluer l'impact des initiatives de gestion et de restauration des ressources pastorales.

La capitalisation permettra également de tirer des leçons en termes d'accompagnement des acteurs des territoires ruraux (appui-conseil, suivi, formation, investissements) dans une perspective de résilience, c'est à dire d'autonomie et de durabilité des systèmes pastoraux.

Au-delà des techniques déjà largement pratiquées et souvent déjà bien documentées (ex. pare-feu, cordons pierreux, reboisement, etc.), le projet s'attachera à identifier des techniques innovantes, adaptées aux grandes surfaces que constituent les zones de pâturages, parmi lesquelles notamment les méthodes de conduite des troupeaux contribuant à la régénération de la ressource. D'autre part, la problématique de la dégradation des aires de pâturages dans les zones denses, liée à des pratiques d'exploitation continue des ressources pastorales, sera abordée afin d'identifier des pratiques permettant de sécuriser et régénérer ces espaces restreints, notamment concernant les zones de pâturages à proximité des points d'eau (ex. droits prioritaires/droits des tiers, tours d'eau, droit de la soif, isolement des troupeaux malades, etc.). L'étude va également considérer d'autres initiatives innovantes avec un impact positif sur la protection, restauration ou gestion des ressources pastorales (ex. alternatives à la coupe du bois de feu, les biodigesteurs ou le solaire).

C'est dans ce cadre que l'INSAH recrute un consultant national pour fournir un appui technique dans les missions de collecte de données et de documentation des bonnes pratiques et initiatives.

4 Objectifs

L'objectif général est de documenter les bonnes pratiques et initiatives de restauration, de gestion et d'alternatives à l'exploitation des ressources pastorales au Niger.

1. Faire un travail complémentaire d'identification des bonnes pratiques et initiatives disponibles au niveau des acteurs du secteur pastorales ;
2. Collecter toutes les informations et données nécessaires pour renseigner et documenter les initiatives et pratiques.
3. Prioriser/hierarchiser les bonnes pratiques et initiatives pour faire ressortir celles qui ont les meilleurs impacts et potentiels de mise à l'échelle et de valorisation ;
4. Analyser les expériences et leçons tirées (impacts obtenus, cibles, acteurs de mise en œuvre, etc....) en matière de diffusion des bonnes pratiques et initiatives et les facteurs ayant pu freiner leurs adoptions ;
5. Produire 10 fiches techniques des bonnes pratiques et initiatives ayant de fort potentiel de mise à échelle et valorisation suite à l'évaluation.
6. Faire une analyse des canaux de diffusion des bonnes pratiques et initiatives et les facteurs moteurs de leur adoption.

5 Résultats attendus

Les résultats attendus de l'étude se présentent comme suit :

1. Les bonnes initiatives et pratiques de restauration, de gestion et d'alternatives à l'exploitation des ressources pastorales sont identifiées ;
2. Les bonnes pratiques et initiatives sont documentées ;
3. Les bonnes pratiques et initiatives qui ont les meilleurs potentiels de mise à l'échelle et de valorisation sont identifiées ;
4. Les expériences et leçons tirées en matière de diffusion des bonnes pratiques et initiatives et les facteurs ayant pu freiner leurs adoptions sont analysées et documentées ;
5. Les fiches techniques des 10 bonnes initiatives et pratiques ayant les meilleurs potentiels de mise à l'échelle et de valorisation sont produites ;
6. Les canaux de diffusion des bonnes pratiques et initiatives et les facteurs moteurs de leur adoption sont analysés.

6 Méthodologie

Un consultant national sera commis pour conduire l'étude dans le pays (Niger). Le consultant travaillera sous la responsabilité du Directeur Général de l'Institut du Sahel (INSAH) et sous la supervision technique du Chef de Département Etude et Recherche sur l'Agriculture, Environnement et Marchés (DREAM).

Il s'agira de conduire une recherche documentaire et des investigations sur le terrain en vue d'inventorier et d'analyser des initiatives et bonnes pratiques. Il s'agira également de collecter toutes les informations et données nécessaires pour renseigner et documenter les initiatives et pratiques de restauration, de gestion et d'alternatives à l'exploitation des ressources pastorales disponibles au Niger. La collecte de données se fera sur les expériences des services déconcentrés étatiques, recherche, projets/programmes, ONG, OSC et des organisations pastorales au Niger sur les thématiques relatives à (i) l'accroissement de la disponibilité des ressources pastorales, (ii) l'accessibilité des ressources pastorales, (iii) la conservation et la gestion durable des ressources pastorales, (iv) institutionnelles,

gouvernance/prévention et gestion des conflits et (v) développement du pastoralisme. L'accent sera mis sur les types de pratiques et initiatives suivants :

- Pratiques de réhabilitation et de gestion des ressources ;
- Pratiques innovantes, adaptées aux grandes surfaces ;
- les méthodes de conduite des troupeaux contribuant à la régénération de la ressource;
- Pratiques permettant de sécuriser et régénérer les espaces restreints dans les zones denses ;
- Initiatives d'accès à l'énergie comme alternatives pour la coupe du bois de feu, des projets d'installation de biodigesteurs en milieu (agro-) pastorale ;
- Approches de gestion locale, négociée et pacifiée des ressources pastorales (conventions locales, accords sociaux et arrangements locaux, partenariats publics-privés, gestion communautaire);
- Pratiques de renforcement de l'accès des femmes et des jeunes aux ressources pastorales ;
- Système de suivi et évaluation robuste, performant et efficace (indicateurs, outils et approches).

L'INSAH proposera des canevas divers permettant d'identifier, de caractériser, de prioriser et décrire les bonnes pratiques et innovations qui seront identifiées. A la fin du processus, l'INSAH organisera l'atelier national pour faire le point et restituer les informations collectées et les résultats obtenus.

7 Produits (livrables)

1. Un document de description des bonnes initiatives et pratiques identifiées ;
2. Un rapport de priorisation des bonnes pratiques et initiatives et d'analyse des expériences et leçons tirées en matière de diffusion et les facteurs ayant pu freiner leurs adoptions ;
3. Un recueil national de synthèse qui intègre les dix (10) fiches techniques de description des bonnes initiatives et pratiques ayant les meilleurs potentiels de mise à l'échelle et la stratégie de diffusion et de mise à échelle.

8 Zone de l'étude

La zone d'étude est présentée dans le tableau ci-dessous.

Pays	Zones d'étude
Niger	<ul style="list-style-type: none"> - Zinder : départements de Tesker ; damagaram -Takaya, Gouré, Tanout - Tahoua : départements Tchintabaraden, Abalak, Konni, keita, Tahoua - Dosso : départements de Loga, Doutchi, Falmey, Birni, Dosso, Gaya - Tillabéry : départements de Tera, Ouallam, Kolo, Abala, Tillabery

9 Durée de l'étude

La durée totale de la mission est de 30 Hommes/jours par consultant y compris l'atelier de restitution, couvrant la période juin à juillet 2023.

La prestation se déroulera suivant les activités ci-après ainsi que leur durée :

N°	Activités	Nbre de H/jrs
1	Préparation de la mission (Rencontre de cadrage et échange sur les TDR,)	01
2	Revue documentaire	05
3	Collecte de données sur le terrain	15
4	Elaboration des différents livrables	7

6	Correction et finalisation du rapport général	2
	Total	30

10 Profil du consultant

Pour la réalisation de cette étude, il est recherché un (01) Spécialiste en pastoralisme, agro-pastoralisme avec des compétences prouvées en matière de gestion des ressources naturelles, d'adaptation et de résilience des systèmes pastoraux et agro-pastoraux au changement climatique, la capitalisation et le partage de connaissances, ainsi que la formulation de note de plaidoyer pour la mise œuvre politiques pastorales. Plus spécifiquement, il s'agit :

- Avoir au moins un Master en pastoralisme, agro-pastoralisme, gestion des ressources naturelles, Agroéconomie, Environnement, Sociologie rurale ou tout autre diplôme similaire ;
- Justifier d'au moins 10 ans d'expériences prouvées dans la conduite d'études en lien avec le pastoralisme ou l'élevage ;
- Disposer de compétences prouvées en capitalisation et diffusion de bonnes pratiques, de la production de guide et de notes de plaidoyer en lien avec le pastoralisme et le changement climatique ;
- Avoir une très bonne connaissance de la zone d'étude, de la conduite de l'élevage et des enjeux en termes de changements climatiques au Sahel et en Afrique de l'Ouest ;
- Faire preuve d'une grande expérience en rédaction scientifique, d'une forte capacité de synthèse documentaire et de renforcement de capacité des acteurs ;
- Avoir réalisé avec succès des missions de consultations pour des organisations régionales ou internationales.

11 Dépôt des dossiers

Les candidats intéressés sont informés qu'ils seront sélectionnés sur la base des années d'expériences pertinentes prouvées dans le domaine d'intervention concerné. Les manifestations d'intérêt avec les CV et tous les documents administratifs et les justifications des expériences sous forme d'un fichier PDF unique devront parvenir à l'adresse mail suivant : administration.insah@cilss.int avec copie à didier.likpete@cilss.int et khalil.sangare@cilss.int. L'objet du mail doit être « **Recrutement d'un consultant national chargé de la capitalisation des initiatives de gestion des ressources pastorales au Niger** ».

La date limite de soumission des dossiers de candidature est fixé au 15 juin 2023 à 16h GMT.

Le Directeur Général

Dr Mohamed Abdellahi EBBE

